

ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

| J'ai l'honneur de solliciter votre autorisati | on afin d'obt | enir une dérogatio | on pour inscrire mon fils/ma fille |
|--|----------------|--------------------------------|------------------------------------|
| | né(e) | le | actuellement scolarisé(e) à |
| l'école | | | |
| (Précisez la commune/nom de l'école/classe) dans un autre établissement scolaire que | ecelui correst | pondant à son sec | teur, pour l'année scolaire |
| Nous souhaiterions qu'il/elle poursuive sa | scolarité à l' | école | |
| (Précisez le nom et l'adresse de l'école demandée | ;, la classe) | | |
| Pour les raisons suivantes : | | | |
| Poursuite de scolarité (Changement d'adresse le) Raisons médicales | Fratrie déj | jà scolarisée dans l | l'école demandée |
| Autres, à préciser : (Précisez les motifs, Article L 212-8 du code de l'Education –joindre les pièces justificatives) | | | |
| En espérant que vous prendrez en cor Maire, mes respectueuses salutations. Le | npte ma de | emande, je vous p Signature | orie d'agréer Madame/Monsieur le |
| Procédure | | G | |
| Les parents désirant inscrire leur enfant dans une école publique hors de la commune de résidence s'adressent à la Mairie ou au directeur de l'école choisie pour retirer cet imprimé. L'imprimé sera adressé par les parents pour avis au Maire de la commune de résidence. Après avis du Maire de la commune de résidence, <u>l'imprimé devra être envoyé à l'Inspecteur de l'Education Nationale</u> et <u>au Maire de la commune d'accueil.</u> Après décision du Maire, l'imprimé sera retourné aux parents pour l'éventuelle inscription définitive de leur enfant. | | | |
| Avis du Maire de la Commune de Ré | sidence | Visa de l'IEN de | : Circonscription |
| Le Décision du | J Maire de le | Lea Commune d'A | |
| | | | |
| | Le | | |
| | | | |

La procédure de dérogation demeure exceptionnelle. Chaque demande doit être impérativement motivée et doit être complétée, le cas échéant par les La procédure de dérogation demeure exceptionnelle. Chaque demande doit être impérativement motivée et doit être complétée, le cas échéant par les pièces justificatives adaptées.

[«] Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Troyes, et sont destinées au pôle famille et proximité. Elles seront conservées pendant dix années. Conformément au règlement général sur la protection des données dit RGPD du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, place Alexandre Israël, 10027 Troyes ou dpd@ville-troyes.fr ».